PROGRAMME MENA-OCDE POUR LA GOUVERNANCE

OCDE

République Tunisienne
Premier Ministère

# Tunis, 1-2 juin 2010

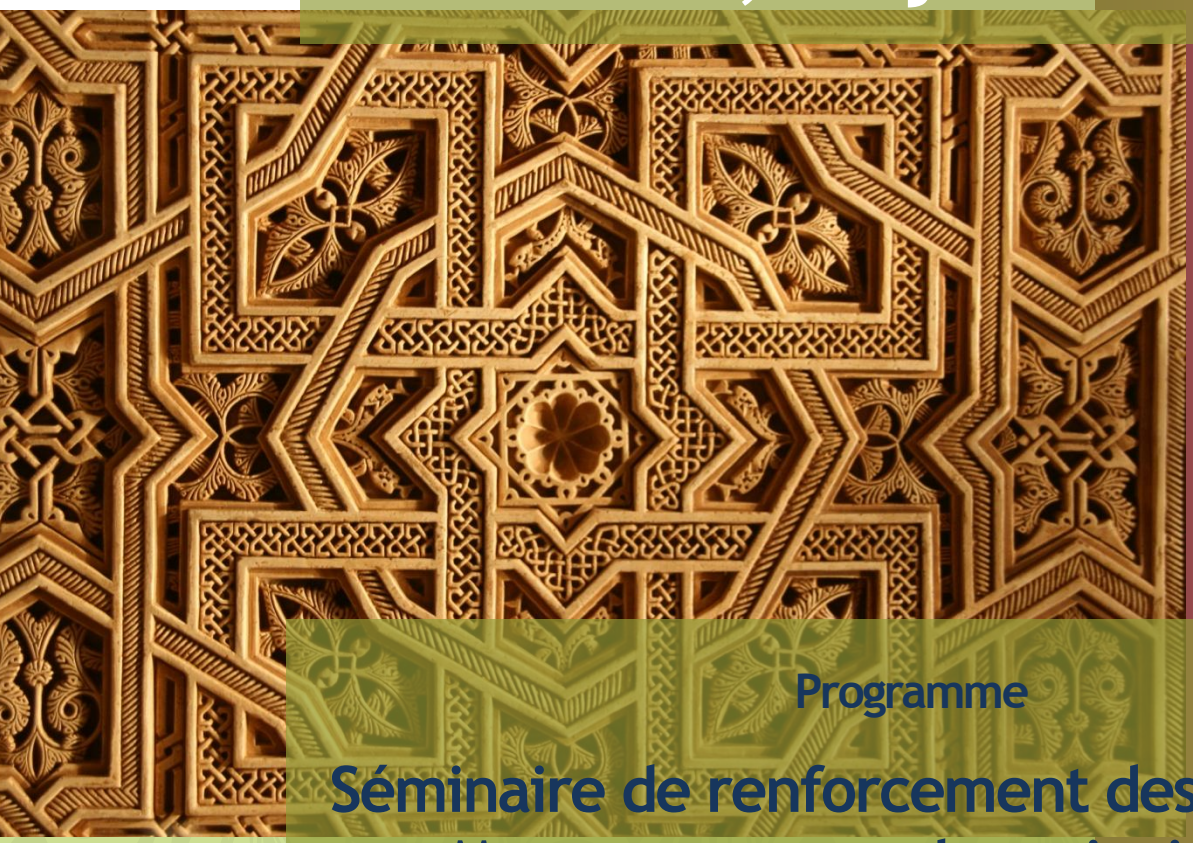

## Programme

# Séminaire de renforcement des capacités: « Mettre en œuvre les principes de la Charte Régionale pour la Qualité Réglementaire »

Organisé par
le **Centre Régional pour la Qualité Réglementaire en Tunisie**

en collaboration avec
le Programme MENA-OCDE pour la Gouvernance

mena-gvernance@oecd.org
www.oecd.org/mena/governance

Photo credits: Ornament © vanessa martineau - Fotolia.com

# ORDRE DU JOUR

**Informations générales**

Le Programme MENA-OCDE pour la Gouvernance vise à moderniser la gouvernance publique dans la région de l'Afrique du Nord et du Moyen Orient (MENA). Le Groupe de travail IV se focalise sur la réforme réglementaire, les partenariats public-privé et la prestation des services publics. Ce Groupe de travail est présidé par la Tunisie et co-présidé par le Canada, l'Italie et les Pays Bas (pour plus d'information veuillez consulter le lien suivant www.oecd.org/mena/governance). Le Groupe de travail IV a lancé le Centre Régional d'Expertise pour la Qualité Réglementaire (CREQR) en mai 2009. Basé en Tunisie, le CREQR appui le transfert des connaissances et l'amélioration des capacités dans le domaine de la politique réglementaire dont le but est de renforcer les méthodes fondées sur les faits dans le processus décisionnel.

**Les objectifs du Séminaire de renforcement des capacités «Mettre en œuvre les principes de la Charte Régionale pour la Qualité Réglementaire – une formation pour les praticiens dans les pays arabes », organisé par le CREQR**

Les pays participants à l'initiative MENA ont approuvé la Charte Régionale pour la Qualité Réglementaire lors de la Conférence ministérielle tenue à Marrakech en 2009. La Charte est un instrument régional qui doit fournir des orientations pour les pays arabes en matière d'amélioration de la politique réglementaire et d'intégration des principes et bonnes pratiques dans les agendas politiques. La mise en œuvre de la Charte Régionale offre un cadre grâce auquel les progrès dans la région MENA peuvent être évalués.

Garantir la qualité des régulations est devenu une priorité absolue pour les réformes dans le secteur public des pays arabes. Un des objectifs fondamentaux de la réforme réglementaire est d'améliorer l'efficacité des économies nationales et leur capacité à s'adapter au changement et à rester compétitives. L'objectif du séminaire est double : premièrement, il explique comment la Charte Régionale peut être mise en œuvre afin d'intégrer ses principes dans les programmes politiques ; deuxièmement, il fournit aux participants une introduction à la planification, la mise en œuvre et gestion de la réforme réglementaire. Chaque élément sera expliqué à travers une présentation théorique, illustrée par des exemples réels des pays MENA et des pays membres de l'OCDE, ce qui sera suivi par un travail de groupe. La formation est une activité interactive, les participants sont donc invités à partager leurs expériences.

A la fin de la formation, les participants devraient :

1. Comprendre dans les détails les principes de la Charte Régionale pour la Qualité Réglementaire et ses implications en pratique
2. Être en mesure d'utiliser la Charte Régionale efficacement en tant que fonctionnaire public ou décideur politique impliqué dans la reforme réglementaire
3. Être en mesure de développer des projets de mise en œuvre et de gestion de l'analyse d'impact de la réglementation

**Groupe ciblé**

Ce séminaire de 2 journées devrait constituer un intérêt particulier pour ceux qui sont impliqués dans la mise en œuvre de la réforme réglementaire, pour les décideurs politiques ainsi que pour les fonctionnaires publics de la région MENA. Le premier jour du séminaire sera consacré à la Charte Régionale pour la Qualité Réglementaire, ses principes et pratiques, les étapes de mise en place des régulations, la rédaction des normes et les procédures appliquées. La deuxième journée du séminaire sera conclue par un atelier sur l'Analyse d'Impact de la Réglementation.

| Mardi, 1 Juin 2010 | |
|---|---|
| **9.00 – 9.30** | **Inscription** |
| **9.30 – 9.45** | **Session inaugurale** |
| Le Centre Régional pour la Qualité Réglementaire<br>***Mr Zouhair Skander,*** *Directeur, Centre d'Études Juridiques et Judiciaires, Tunisie.* | |
| **9.45 – 11.00** | **Introduction à la Charte Régionale et la problématique de la réforme réglementaire: Principes et pratiques*** |
| Cette session invite les participants à analyser les principes de la Charte Régionale et la politique réglementaire. Elle explique également les raisons et la pertinence d'une réforme réglementaire, et analyse les principaux avantages et défis de la réforme réglementaire.<br>*Par* ***Mme Miriam Allam****, Économiste, Division de la Politique Réglementaire, Direction de la Gouvernance publique et du développement territorial, OCDE.*<br>Un exercice pratique est prévu en conclusion, il sera organisé en coopération<br>*avec* ***Mlle Hania Bouacid****, Analyste des politiques, Division de la Politique Réglementaire, Direction de la Gouvernance publique et du développement territorial, OCDE.* | |
| **11.00 – 11.15** | *Pause café* |
| **11.15 – 12.45** | **Améliorer la qualité réglementaire*** |
| Quelles sont les étapes du développement d'un règlement ou d'une norme de qualité, de la conception à l'évaluation? Quels mécanismes institutionnels peuvent contribuer à assurer une bonne qualité réglementaire? Cette session visera à répondre à ces questions en décrivant les principaux éléments d'un système réglementaire visant à assurer la qualité de la réglementation, en faisant référence à l'expérience de pays membres de l'OCDE et de MENA. Un exercice pratique est prévu en conclusion, afin de permettre aux participants de mieux intégrer certains des éléments présentés.<br>*Par* ***M. Thomas Larouche****, Analyste, Division de la Politique Réglementaire, Direction de la Gouvernance publique et du développement territorial, OCDE.* | |
| **12.45 – 14h15** | *Déjeuner* |
| **14.15 – 15.45** | **Les procédures de rédaction des normes: le cas de l'Autorité Nationale Palestinienne*** |
| Cette session présente l'approche et les étapes pour le développement d'une base de données juridique en faisant référence à la base de données *Al Moqtafi* mise en place par l'Autorité Nationale Palestinienne. Les techniques de rédaction des normes ainsi que les moyens d'amélioration de la qualité des normes dans les politiques réglementaires seront également présentés.<br>*Par* ***M. Mohamed Alkhader****, Responsable de la base de données juridiques – Al-Muqtafi, Institut de droit, Université de Birzeit ;*<br>***M. Fayez Bikerat****, Manager, Unité de support législative, Institut de droit, Université de Birzeit ;*<br>***M. Ahmed Khaled****, Responsable de la base de données de jugements, Institut de droit, Université de Birzeit.* | |
| **15.45 – 16.15** | **Conclusion et remarques finales du premier jour** |

* Ces sessions s'appuierons sur des exemples pratiques de pays de l'OCDE et les pays MENA.

| Mercredi, 2 Juin 2010 | |
|---|---|
| **9.00 – 11.00** | **Atelier : La réforme réglementaire** |
| Cette session présente les différents moyens et outils pour améliorer la qualité réglementaire et analyse les mécanismes de la consultation publique afin d'inclure davantage les parties prenantes. L'atelier se termine avec un exercice dans lequel des groupes de travail analyseront différentes études de cas.<br>*Par **M. Andrea Renda**, Senior Research Fellow, Centre for European Policy Studies.* | |
| **11.00 – 11.30** | *Pause café* |
| **11.30 – 12.30** | **Atelier : Analyse d'Impact de la Réglementation (AIR)** |
| Les groupes de travail examineront en détail la mise en œuvre de l'analyse d'impact de la réglementation (AIR). Dans cette session, les délégués travailleront sur des exemples concrets de l'AIR en incorporant les techniques pour la gestion d'analyses d'impact.<br>*Par **M. Andrea Renda**, Senior Research Fellow, Centre for European Policy Studies.* | |
| **12.30 –14.00** | *Déjeuner* |
| **14.00 – 15.00** | **Présentations des groupes de travail** |
| Chaque groupe de travail présentera les résultats de son exercice. | |
| **15.00 – 15.30** | **Conclusion et évaluation du séminaire** |